



# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

## PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DE LA FARANDOLE

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 12 février 2025 en virtuel**

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Marie-Christine Dion, membre présidente  
Monsieur Michael Ross, membre vice-président  
Madame Maude Côté, membre parent  
Madame Julie Mercier, membre parent  
Madame Marie-Hélène Lemoyne, membre parent  
Madame Mélissa Robidas Bédard, membre parent substitut

Monsieur Stéphane Roy, enseignant  
Madame Julie Lavoie, enseignante  
Madame Marika Gagnon-Lacoursière, technicienne en éducation spécialisée  
Madame Katia Robitaille, technicienne au Service de garde

### ÉTAIENT ABSENTES

Madame Chantal Talbot, psychoéducatrice

### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Valérie Lalancette, directrice  
Madame Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe  
Madame Ophélie Duguay

#### 1. MOT DE BIENVENUE et VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Valérie Lalancette, directrice, accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum est constaté et la séance ouvre à 19 h.

#### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michael Ross que l'ordre du jour de la séance soit adopté en déplaçant le point 9 en début de rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 11 décembre 2024.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy que le compte-rendu de la séance soit adopté tel quel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

### 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 décembre 2024

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2024 mais un suivi est fait en lien avec la rencontre du 6 novembre 2024. Madame Valérie mentionne que l'activité de lutte sur neige, wrestling, a été vécue de façon très positive à quelques reprises sur l'heure du midi. L'activité est très appréciée des élèves.

### 6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

Madame Valérie Lalancette présente les critères de sélection de la direction en vigueur. À la suite de la consultation des membres du CÉ, de petites précisions ont été apportées aux derniers critères de sélection sans les modifier de façon significative.

### 7. Grilles-matières

Les grilles-matières 2025-2026 sont présentées. Le statu quo est proposé pour l'année à venir. Ces grilles-matières ont aussi été présentées en CPE lors de la rencontre du 3 février ainsi qu'en assemblée générale des enseignants lors de la rencontre du 4 février.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lemoyne que les grilles-matières 2025-2026 soient approuvées telles quelles.

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**

### 8. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Valérie Lalancette présente les modifications apportées au règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration, pour consultation. Aucun commentaire n'est fait suite à la lecture.

### 9. Projet Ginger

Madame Ophélie présente le projet Ginger. Elle explique les modalités du projet. Elle résume aussi les bienfaits que pourrait procurer le contact avec un animal, pour nos élèves.

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavoie d'approuver le projet.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### 10. COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Les parents membres du CÉ sont consultés concernant la possibilité de s'impliquer pour favoriser la collaboration école-famille en ce qui concerne le respect.

Les parents du CÉ se montrent favorables à écrire aux parents des élèves de l'école de la Farandole, en leur nom. L'intention de cette communication serait d'encourager les parents à discuter du respect avec leurs enfants et à mettre l'emphase sur l'importance d'avoir des interactions respectueuses en gestes et en paroles envers leurs pairs et les membres du personnel.



# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

Une rencontre sera prévue entre les parents volontaires et la direction pour rédiger la communication. Celle-ci pourra être transmise aux parents lors de l'envoi du Farandole en Bref de mars et ainsi que sur la page Facebook de l'école. Le mois de mars sera aussi sous le thème du respect à l'école.

## 11. SUIVI BUDGÉTAIRE

L'état budgétaire à ce jour est conforme avec ce qui avait été présenté à l'automne.

Des coupures budgétaires ont été annoncées par le gouvernement. Toutefois, l'augmentation du nombre d'élèves à l'automne nous a permis d'obtenir des allocations plus importantes que prévues lors de l'élaboration du budget. D'autre part, certains membres du personnel qui doivent s'absenter ne peuvent être remplacés en raison du contexte de pénurie de main d'œuvre. Cette situation a comme conséquence d'engendrer des économies de masse salariale. Pour ces raisons, il n'y a pas de coupure à prévoir sur les services aux élèves.

## 12. PROJET ÉDUCATIF

Madame Valérie informe les membres du CÉ de la progression des moyens mis en place en lien avec chacun des trois objectifs de notre projet éducatif.

## 13. SURVEILLANCE DE LA COUR INSTALLATION DE CAMÉRA

Il est mentionné aux membres du CÉ que des caméras ont été installées à l'extérieur à la suite d'événements de vandalisme et de tentatives d'entrée par effraction les soirs, les fins de semaine et lors des congés.

Dans quelques situations particulières, des membres du personnel peuvent faire une demande à la direction pour visionner les caméras de surveillance. Ces situations doivent servir à éclaircir des événements où des gestes de violence qui auraient été commis et pour lesquels il est difficile d'obtenir de l'information autrement qu'en visionnant les bandes vidéo.

Madame Julie Mercier mentionne qu'il serait important d'aviser les parents de l'installation de ces caméras. Un suivi sera fait en ce sens.

## 14. COUPS DE CŒUR DE LA FARANDOLE

Un coup de cœur a été mentionné pour l'engagement des membres de l'équipe école dans l'organisation de projets motivants et soutenant le sentiment d'appartenance.

L'aide des élèves plus vieux envers les plus jeunes est apprécié.

L'amélioration du comportement des élèves dans le corridor à la suite du défi qui leur a été proposé au mois de février.



# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

L'instauration du "Bonjour la Farandole", tous les lundis, où la direction partage aux élèves et membres du personnel, diverses actualités et informations par TEAMS.

## 15. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE

Madame Dion souligne l'amélioration continue de l'équipe de la Farandole. Elle remarque que les gens recherchent des solutions et s'engagent à proposer des projets qui favorisent le bien-être et la réussite des élèves.

## 16. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Ross a dû quitter mais a mentionné que les points qu'il avait à partager ont déjà été abordés.

## 17. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE.

Madame Katia mentionne que le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche. Les inscriptions au service de garde pour l'année 2025-2026 sont en cours jusqu'au 9 mars. 85% de enfants sont réinscrits à ce jour.

## 18. INFORMATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.

Aucun membre de la communauté n'est présent.

## 19. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION.

Madame Valérie mentionne que nous soulignons cette semaine les journées de la persévérance scolaire. La semaine dernière, lors de la semaine des enseignants, nous avons pu leur exprimer notre reconnaissance. Ils réalisent un travail exceptionnel dans un contexte complexe. Le personnel de soutien, les professionnelles, les éducateurs/éducatrices au services de garde, les secrétaires et les concierges sont aussi grandement appréciés. Tous travaillent pour le même objectif : le bien-être et la réussite des élèves de la Farandole.

## 20. Varia

Aucun point en varia n'a été ajouté.

## 21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Marika Gagnon-Lacoursière que la séance soit levée à 20h24.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Marie-Christine Dion, présidente

\_\_\_\_\_  
Valérie Lalancette, directrice